Envoyé en préfecture le 24/03/2026
Reçu en préfecture le 24/03/2026
Publié le
ID : 056-215602053-20260324-2026_018-DE

Commune de
SAINT ARMEL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 20 MARS 2026

L'an deux mille vingt-six, 20 mars à dix-huit heures trente, les membres du Conseil municipal, se sont réunis dans la salle du Conseil municipal sur la convocation qui leur a été adressée par Madame le Maire, conformément aux articles L 2122-7 et L 2122-8 du Code général des collectivités territoriales.

Membres du Conseil municipal : Mmes et MM : Philippe TREMOUREUX, Françoise BOUSQUET, Rémi AMAR, Isabelle MATAMOROS, Rémy BESNARD, Anne TESSIER-PETARD, Jacques MAURY, Jeannine BROGUET, Yann VELLUET, Martine COURTOIS, Philippe AUBRIERE ; Hélène PERCHEPIED, Christian LE MENACH, Mathilde DUCHESNE, Jean Pierre BERNARD

Nombre de conseillers en exercice : 15 Présents :15 Votants : 15
Secrétaire de séance : Isabelle MATAMOROS

Délibération n°2026-03 / 018 – Désignation d'élus au sein du Conseil d'école

Rapporteur : M le Maire

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 2121-29 et L. 2121-21,
Vu le code de l'éducation et notamment son article D. 411-1,

Considérant qu'il appartient au Conseil municipal de désigner les élus municipaux pour siéger au sein du conseil d'école de l'établissement scolaires Gustave Siné, le Maire ou son représentant étant membre de droit dudit conseils,

Mme Isabelle MATAMOROS et Mme Martine COURTOIS se sont portées candidates aux deux postes de titulaires et Mme Jeannine BROGUET ainsi que M Rémy BESNARD se sont portées candidats aux postes de suppléants.

Après en avoir délibéré les membres du Conseil :

- **Procède** au vote à main levée ;

Nomme Mme Isabelle MATAMOROS et Mme Martine COURTOIS aux postes de titulaires pour le Conseil d'école, et Mme Jeannine BROGUET ainsi que M Rémy BESNARD entant que suppléants
Adopté à l'unanimité

Fait à Saint-Armel le 21/03/2026
Le Maire
Philippe TREMOUREUX

Secrétaire de séance
Isabelle MATAMOROS